

Bulletin Municipal

Ces évènements qui nous ont tant manqués...
Nous sommes heureux de les retrouver.



N° : 65

Juillet 2021

Dans ce numéro :

<i>Le mot du Maire</i>	2 / 3
<i>Le mot du Maire CMJ/ Conseil municipal des jeunes</i>	3
<i>Les finances</i>	4 / 5
<i>CCAS</i>	6 / 7
<i>Commissions municipales</i>	7 à 11
<i>La page des questions</i>	12/13
<i>La vie dans nos écoles</i>	14/15
<i>CdC Médullienne</i>	16/17
<i>La vie associative</i>	18 à 22
<i>Ainsi va la vie</i>	23
<i>Auteurs locaux</i>	24

Mairie de Moulis en Médoc :
227, avenue de la gironde
Tél : 05 56 58 22 08

Courriel :

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

Site : www.mairie-moulis-medoc.fr

Fax : 05 56 58 71 54

Heures d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi
8 h 00 à 12 h 30
13 h 30 à 16 h 00

Juillet/août : fermeture de la mairie
Les vendredis après midi

Permanence des adjoints
Le samedi : 9h à 12 h
Sauf entre le 14 juillet et le 15 août

Chères Moulissoises, chers Moulissois,

Déjà une année de passée dans cette mandature. La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous rencontrer comme nous aurions souhaité le faire. Néanmoins, les projets se poursuivent, démontrant la détermination et le dévouement de tous vos élus pour la commune malgré ce contexte.



Vous trouverez le détail des finances de notre commune dans ce bulletin municipal. C'est toujours « en bon père de famille » que je souhaite, avec tous les élus qui m'accompagnent gérer notre commune. Ne pas alourdir les charges de nos administrés est notre priorité.

Comme annoncé dans notre programme, les élus de la commission jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes travaillent sur la création d'un city stade. C'est seulement après une étude de faisabilité et l'obtention de subventions diverses (Etat, Département, CAF, ...) que nous pourrons engager les travaux. J'espère vivement que ce projet verra le jour en 2022.

Les travaux concernant la nouvelle salle de restauration scolaire à Grand Poujeaux seront terminés pour la rentrée scolaire de septembre. Il n'en est pas de même avec le bâtiment en construction pour recevoir l'ALSH. Les problèmes nationaux impactant l'approvisionnement du bois ont pour conséquence un retard non négligeable sur ces travaux. Nous espérons pouvoir ouvrir cet accueil d'ici le mois d'octobre et mettons tout en œuvre pour y parvenir.

Durant ce premier semestre nous avons eu du mouvement de personnel.

Hugo DARCAGNE est parti, par voie de mutation, au département de la Gironde, et a été remplacé par Guillaume BIRON.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir en cours d'année Walter AWICH qui occupe un emploi aidé d'un an, financé en partie par l'Etat.

Les élections des conseillers départementaux et régionaux ont eu lieu les 20 et 27 juin derniers.

Ont été élus Pascale GOT et Dominique FEDIEU en tant que conseillers départementaux pour notre canton et la liste d'Alain ROUSSET pour les conseillers régionaux, élue majoritairement.

Je déplore le fort taux d'abstention à ces scrutins. Le résultat de Moulis est un échantillon représentatif du niveau national contrairement aux années passées où les moulissois se déplaçaient aux urnes plus massivement.

Malgré une situation sanitaire sous surveillance nous demandant une grande vigilance, nous avons trouvé l'occasion d'organiser et de créer autrement de magnifiques moments de rencontres avec les moulissois.

Le repas des anciens s'est transformé en panier repas à retirer au restaurant la Boule d'Or, la chasse aux œufs en pêche aux surprises pour nos plus jeunes enfants, une animation culturelle en plein air dans la cour de l'école Pablo Picasso a vu le jour le dimanche 04 juillet. Mais également les marchés nocturnes qui ont repris en juin avec l'autorisation de la sous-préfecture et seront organisés chaque mois jusqu'en octobre.

Tout le monde était en attente de se retrouver et c'est enfin chose faite, en espérant ne plus revivre ces confinements. Alors, je dirais à toutes et tous de continuer à prendre soin de vous et de vos proches. J'ai hâte de vous retrouver très prochainement le 13 juillet pour célébrer notre fête nationale autour d'un repas festif et feu d'artifice, et le 16 juillet pour notre 2ème marché nocturne.

Bien à vous,

Votre Maire,
Christian LAGARDE

Le mot du maire du Conseil Municipal de Jeunes

Bonjours à tous ,

Cette année, nous n'avons rien fait mis à part les statues d'Arthur et les crayons près de l'école primaire. Cependant, nous avons eu une réunion pour parler du projet City stade à Moulis.

J'espère vous retrouver bientôt tous en forme au prochain marché nocturne et/ou, aux différentes manifestations de la commune.

La Maire du CMJ,
Laura Victor



Commission Conseil Municipal des Jeunes



En septembre 2021, les jeunes demeurant à Moulis, nés entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2012, recevront un courrier leur proposant de s'investir dans une démarche citoyenne visant à améliorer la vie des plus jeunes.

Des élus du CMJ ont rendu visite en fin d'année scolaire aux élèves de l'école Pablo Picasso pour leur expliquer le rôle d'un conseiller jeune et leur présenter les réalisations effectuées et les projets à venir, en particulier celui de la construction d'un city stade.

Une charte engageant la commune et les jeunes conseillers sera jointe à l'envoi définissant les principes fondamentaux, le rôle, la composition, les moyens et le fonctionnement du CMJ. Au sein de ce lieu d'expression, de débats, d'échanges, les jeunes élus suivront leurs projets accompagnés des élus référents et de la commission.

Les élections auront lieu en décembre avec 12 postes à pourvoir.

Nous espérons qu'un maximum de jeunes présenteront leur candidature et que beaucoup se mobiliseront pour venir voter.



COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DÉPENSES	1 106 025.23	423 969.01
RECETTES	1 195 307.07	537 045.30
RÉSULTAT	89 282.84	113 076.29
EXCEDENT REPORTÉ DE 2019	352 515.33	314 942.30
RÉSULTAT CUMULÉ AU 31/12/2020	441 798.17	428 018.59
RÉSULTAT GLOBAL	869 816.76	

TAXES DIRECTES LOCALES 2021 (délibération du 15/04/2021)

	Taux commu- naux	Taux moyens départemen-	Taux moyens communaux na-	Taux plafonds à ne pas dépas-
Foncier bâti	15.10 %	26.11 %	21.59 %	65.28 %
Foncier non bâti	53.93 %	55.81 %	49.72 %	139.53 %

Augmentation proportionnelle des taux égale au montant de l'inflation calculé à 0.5 % pour l'année 2020.

TAXE D'AMENAGEMENT (délibération du 11/06/2020)

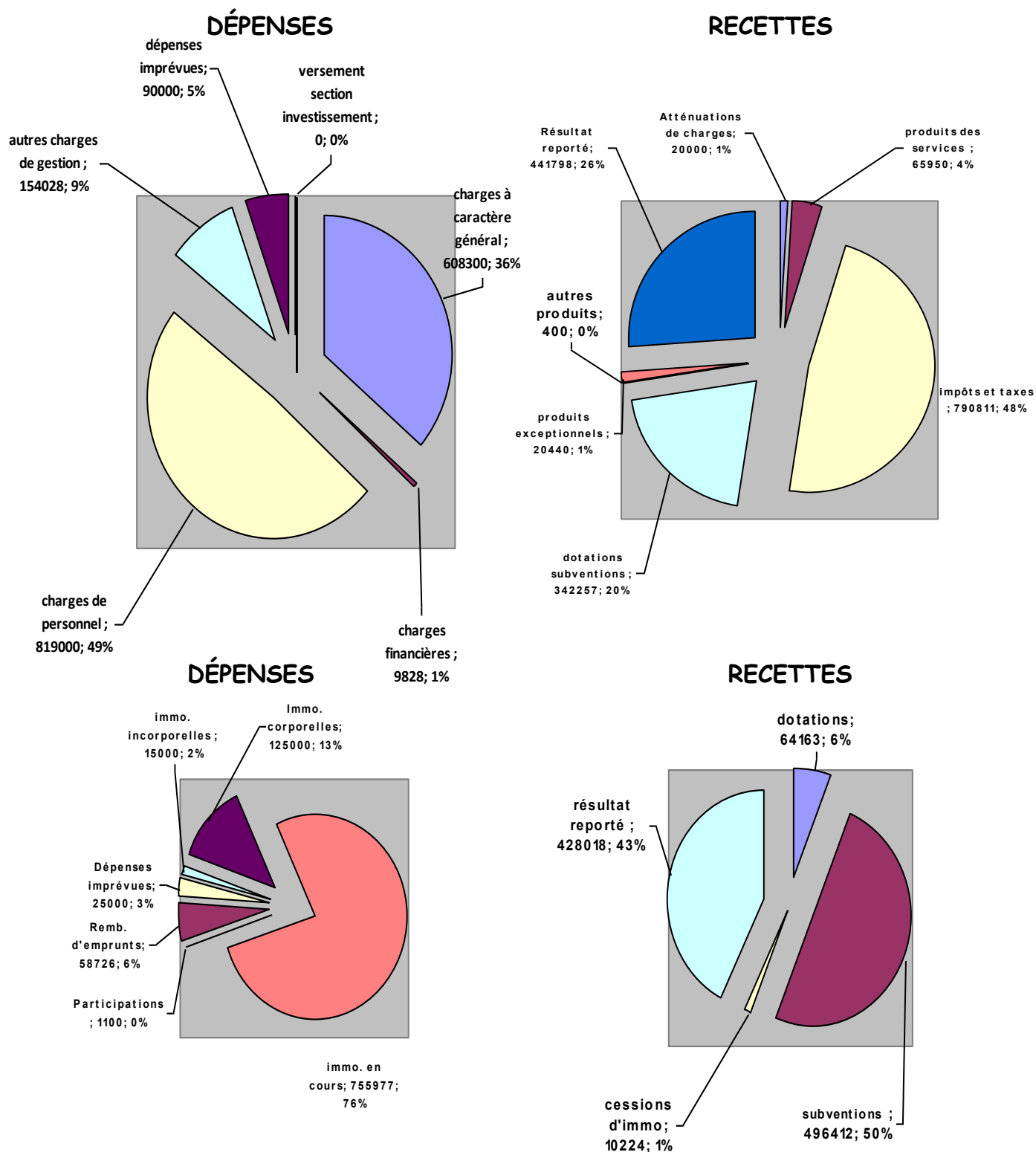
taux fixé à 5% : cette taxe s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable générant de la surface bâtie.



Les finances (suite)

BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT : dépenses 1 517 227 €
recettes 1 517 227 €



INVESTISSEMENT : dépenses 886 131.00 €
recettes 886 131.00 €

Au cours du 1^{er} semestre le centre communal d'action sociale organise 2 actions, le repas des aînés et la chasse aux œufs de pâques pour les enfants de notre commune. La crise sanitaire a perturbé nos plans et le repas des aînés ne pouvait se tenir comme traditionnellement repas et spectacle, mais nous avons eu l'idée de proposer une autre formule. Avec la complicité de notre restaurateur Jean Claude Bonnefons de la Boule d'or, nous avons invité nos aînés à venir chercher un repas à emporter.

Et le 27 mars, 136 personnes ont répondu à notre invitation. Ce fût avec un grand plaisir que nous avons partagé ce moment convivial sous une autre forme. Nous remercions les enfants du périscolaire qui ont glissé des petits mots doux et décoré les boites à desserts du panier à emporter.



En ce début d'année 2021, les membres du CCAS ont créé une petite gazette appelée «échos moulissois» destinée aux aînés de plus de 75 ans. Le but de cette petite feuille mensuelle est simple : des infos pratiques, des mini-reportages sur notre commune et des jeux (lettres ou chiffres) afin de leur apporter un peu de bonne humeur et de réconfort dans cette période. De la création faite par nos soins, la mise en page jusqu'à la distribution dans les boites aux lettres, les membres du CCAS sont impliqués dans cette « main tendue ».

La chasse aux œufs a dû être annulée dans la dernière semaine. Mais celle ci a été réinventée le 4 juillet. Les enfants ont pu pêcher des surprises. En effet, 95 enfants de 2 ans et demi à 11 ans se sont retrouvés, respectant bien la séparation classe par classe, pour attraper leur cadeau à l'aide d'une canne à pêche.



La chaleur, la canicule : de grands sujets d'actualité.

Soyons vigilants.

La Mairie, le Centre Communal d'Actions Sociales sont à votre écoute.

Si vous êtes **isolé, vivez seul**, si vous n'avez pas de contact **journalier** avec un membre de votre de famille ou avec une personne d'aide à domicile,

Pensez à vous inscrire sur le registre ouvert en mairie.

05.56.58.22.08

mairie.moulis.medoc@wanadoo.fr

Commission communication

Panneau pocket



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Pas de création de compte
Pas de récolte de données personnelles

Toute l'actualité de votre commune en temps réel
et en toute simplicité !



- Evénements
- Informations de coupures réseaux
- Travaux sur la voirie
- Alertes météo, préfecture
- Et bien plus encore...

Où que vous soyez,
quand vous le souhaitez !

Mettez en favoris
votre lieu de résidence,
le village de vos vacances,
les communes de vos
proches ...

Smartphone
Tablette
Ordinateur
app.panneaupocket.com

NE PAS S'INTER SUR LA VIE PUBLIQUE | © PANNEAUPOCKET 2021

Comme évoqué dans le dernier bulletin municipal, la commission a mis en place une application "Panneau Pocket" qui permet **aux moulissois d'être informés des dernières nouvelles de leur commune**. Pour cela, il suffit, si vous ne l'avez déjà fait, d'installer l'application sur votre smartphone (IOS ou Android).

Au premier lancement de l'application, il faudra alors taper « Moulis en Médoc » dans la barre de recherche, et cliquer sur le cœur jaune à coté du nom de la commune pour recevoir les informations, les messages d'alertes concernant Moulis.

Chaque fois qu'une nouvelle information sera diffusée, vous recevrez instantanément une notification.

Contrôle assainissement

Toutes les installations autonomes non desservies par le réseau d'assainissement ainsi que les maisons desservies par le réseau mais non branchées seront contrôlées dès le mois d'août par les services de la CDC Médullienne.



Commission Voirie

*Carrefour de Bouqueyran.

Suite aux multiples accrochages de l'armoire automate des feux tricolores par des camions, les travaux de déplacement ont été réalisés à nos frais. Une convention acceptée par le château Moulin à Vent a permis de mettre en sécurité l'armoire après l'avoir déplacée de quelques mètres.

L'abribus est en place dans le sens Bordeaux-Soulac.



*Zone 30 km/h école Pablo Picasso.



Les zones 30 sont des zones de circulation généralement situées en cœur de village, installées selon une réglementation très précise. Toutes les voies ne sont pas adaptées à ce genre de dispositif. Elles sont souvent mises en place dans des lieux pouvant présenter un danger et donc inciter à une réduction de vitesse : aux abords des écoles, dans des rues étroites, proches des commerces (affluence de piétons), aux abords de lieux culturels ou sportifs...

Les travaux ont été réalisés par la société Séri sur la D5 à l'approche de l'école Pablo Picasso.

*Route de la Fontaine.

La route de la Fontaine est très étroite, et ne permet pas le croisement des véhicules en toute sécurité, le stationnement anarchique à l'entrée de la rue (côté église) perturbait la libre circulation des usagers, le non-respect de la priorité à droite au niveau du croisement du lavoir, ont fait de cette portion de route un endroit à multiples risques. Le conseil municipal a donc décidé de modifier la circulation de ce secteur. La route de la Fontaine a été mise en sens unique entre la D5 au niveau de l'église jusqu'au lavoir, permettant aux usagers de circuler en toute quiétude.

La mise en place de la signalisation et le marquage au sol ont été réalisés par les agents communaux.

*Entretien des routes.

L'entreprise Atlantic Route entretient depuis plusieurs années les voiries de la commune par projection d'enrobé à l'émulsion de bitume avec le BLOWENROBE. Il s'agit d'une solution écologique et économique. Le Blow Enrobé est un enrobé projeté.

Avec un traitement sur mesure de notre chaussée par type de dégradation, nous bénéficions d'un gain technique et économique. De plus, la mise en œuvre à l'aide de matériels spécialisés permet de sécuriser l'intervention pour les usagers.

Reprofilage et revêtement bicouche sur le chemin de la Mouline.

Montant des travaux 22 000 euros.

Peinture de signalisation routière des voies communales, marquage routier linéaire, le traçage des passages piétons, bandes de stop, zébras, flèches directionnelles, voies de circulation, etc...ont été traités par nos agents communaux.

*Chemin le long de la Jalle de Tiquetorte.

Le sujet de la circulation sur les chemins ruraux, fait fréquemment l'objet d'interrogations.

Ce qu'il convient de retenir c'est que la circulation des véhicules y est interdite sauf, pour les propriétaires et les secours. La circulation piétonne est historiquement tolérée sous certaines conditions. Il est à noter que les incivilités impactant les infrastructures sont récurrentes. En conséquence, le conseil municipal a décidé de mettre en place une barrière de type DFCI pour empêcher l'accès aux véhicules dans le chemin bordant la Jalle de Tiquetorte en aval du déversoir.

Nous recommandons de respecter les consignes et les infrastructures et de faire preuve de la plus grande prudence lors d'une balade en forêt.



Commission Voirie (suite)

Espaces verts au lavoir route de la fontaine.

La sécurité aux abords des écoles passe par une **signalisation adéquate** et un **aménagement urbain de qualité**. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'installer très prochainement des équipements visibles et adaptés : mise en place de barrières en bois et de panneaux pour empêcher le stationnement sur les espaces verts, près de l'école Pablo Picasso, pendant les heures d'entrée et de sortie des élèves.

*Pont route de Médrac.

Décapage et remise en peinture de l'ensemble des garde-corps métalliques du pont sur le ruisseau de Larrayaut.

Travaux effectués en régie (personnel communal).

Commission Environnement

Moulis propre.

Opération nettoyage réussie ! En l'espace de trois heures de ramassage, près d'une tonne (soit un volume de plus de 12 m³) de déchets a été récupérée. Beaucoup de canettes de bière, de bouteilles (verre et gaz), de plastiques, des vélos, pneus et diverses immondices, mais aussi des masques, nouveau fléau des déchets (450 ans avant que ceux-ci ne soient dégradés !)

L'opération Moulis propre était organisée le samedi 17 avril par la municipalité et soutenue par les associations. Les nombreux nettoyeurs volontaires venus en famille ont scrupuleusement quadrillé plusieurs sites, équipés de chasubles, gants et masques.



Les sacs, une fois remplis, ont été évacués vers un conteneur puis vers la déchetterie.

Cette matinée d'action en faveur de la nature et de la protection de l'environnement a surtout permis de mettre en évidence qu'il reste encore de gros efforts de sensibilisation à faire auprès du public, afin d'éviter une telle pollution.

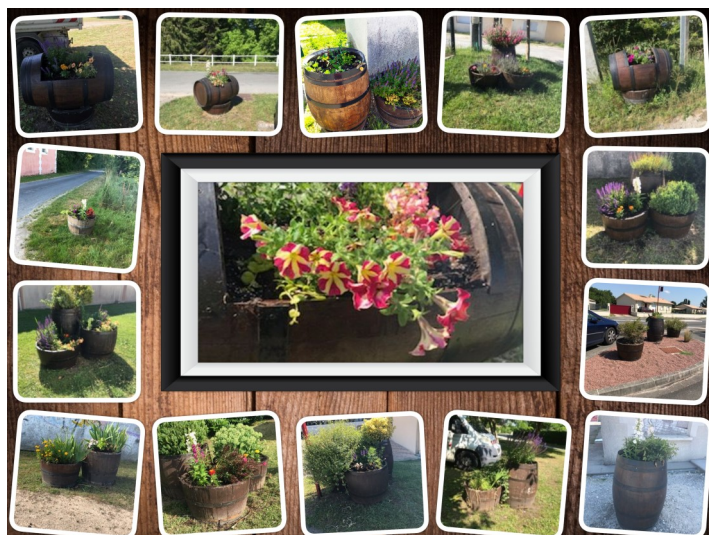
L'an prochain, à la même période, rendez-

vous est donné aux moullissois soucieux de préserver la qualité de leur environnement.

Fleurissement

Le fleurissement du village favorise le bien vivre ensemble.

L'entretien (désherbage, arrosage et remplacement des barriques) est assuré par les agents communaux.



Le marché nocturne

Le retour de la saison des marchés nocturnes

Qu'il était bon se retrouver sur le parvis de l'église Saint Saturnin ce vendredi 18 juin ! Après quelques craintes dues à la météo, l'installation du marché a pu être réalisée par les employés communaux et certains élus. Dès le milieu de l'après-midi nos commerçants ont pu commencer à préparer leurs spécialités culinaires afin de régaler nos papilles tout au long de la soirée. Oublions ces mois passés difficiles ! Tout le monde est heureux de se rencontrer et d'échanger à nouveau autour d'un verre amical et d'un bon repas. Profitons de ces bons moments, tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur.

Les associations qui tiendront la buvettes et le stand des frites vous donnent rendez-vous les vendredis :

- 16 juillet : La société de chasse de Moulis et le Comité des Fêtes de Grand Poujeaux
- 20 août : Moulis Tonic Listrac et A.V.R.I.L.
- 17 septembre : le Comité Culture Loisirs Moulissois, les Amis de l'église et les Hirondelles de Moulis
- 15 octobre : les Herbes Folles et Bienvenue au Village



Nouveau véhicule

Après de bons et loyaux services, le véhicule de fonction du policier rural a été remplacé depuis le mois de juin par un Dacia Sandero.

La commune de Moulis a obtenu une subvention de 10 000 euros de la CDC Méduillienne pour l'achat de ce véhicule.

En effet, les dix communes qui composent la Méduillienne, ont la possibilité, par les fonds de concours, de bénéficier de ce financement pour l'achat de matériel une fois par an.

L'ancien véhicule servira à assurer les liaisons chaudes et froides pour le portage des repas des enfants de l'école maternelle.

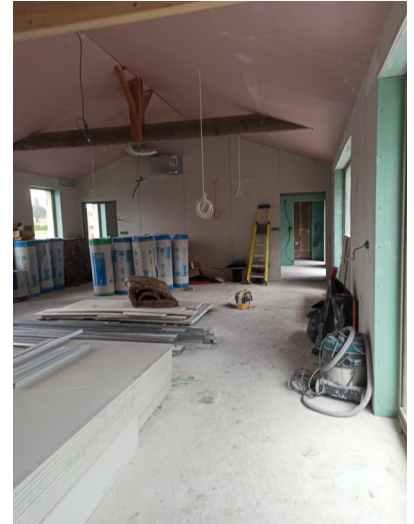


Commission Bâtiments communaux

Restaurant scolaire :

Dans les précédents bulletins municipaux, nous vous faisons part de l'évolution de la réhabilitation de la salle de restauration scolaire.

Les travaux avancent. Le retard pris devrait être rattrapé. Les élèves de l'école maternelle devraient pouvoir profiter de ces nouveaux locaux dès la rentrée de septembre. Ils n'auront donc plus à se déplacer pendant la pause méridienne pour aller déjeuner au bourg.



Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les travaux concernant ce bâtiment connaissent un retard important. En effet, les problèmes d'approvisionnement nationaux de la charpente ne permettent pas l'avancement du chantier.

Il est certain que ce bâtiment ne pourra pas recevoir les enfants de l'Accueil Péri Scolaire et du centre de loisirs du mercredi pour la rentrée de septembre.

Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour qu'il soit opérationnel le plus rapidement possible.

Affaires scolaires

Départs à l'école Pablo Picasso

Le 1er juillet, le conseil d'école, les élèves actuels et anciens, les parents d'élèves et anciens, les membres du conseil municipal, se sont retrouvés pour dire au revoir à Nathalie Kummer et Camille Girard qui quittent notre école.

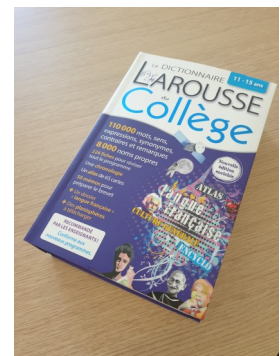
Ces deux maitresses ont choisi de partir pour de nouveaux horizons. Nous leur souhaitons bonne continuation.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Claire Monet et Mme Aude Cantournet qui auront une classe à plein temps.

Remise des dictionnaires

Chaque année, le conseil municipal offre le dictionnaire version collège demandé à la rentrée en 6ème.

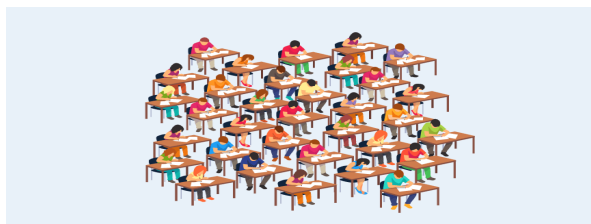
Le 6 juillet, M. le maire a remis des dictionnaires aux élèves de CM2.



Restauration scolaire

Le contrat avec notre prestataire de cantine arrive à échéance au 30 août. L'appel d'offres s'effectue cette année en groupement de commandes avec les communes de Lustrac, Ste Hélène, Brach et la SPL Enfance-Jeunesse Médullienne.

Les allocations pour la diversité dans la fonction publique - 01/07/2020



Le dispositif « allocations pour la diversité dans la fonction publique » vise à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer les concours de la fonction publique en accordant, sous conditions de ressources notamment, une aide financière de 2000 euros à 1400 bénéficiaires.

Qui est concerné ?

- Les élèves des classes préparatoires intégrées (CPI)
- Les personnes inscrites auprès d'un organisme de préparation aux concours donnant accès à un emploi permanent de la fonction publique de catégorie A ou B

Les étudiants inscrits dans un cursus d'études supérieures visant expressément à la préparation d'un ou plusieurs concours mentionnés à l'article 1^{er} de l'arrêté et notamment ceux qui sont inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale et les centres de préparation à l'administration générale (IPAG/CPAG)

Quels sont les critères d'attribution ?

Les bénéficiaires des allocations pour la diversité sont sélectionnés sous **conditions de ressources et de mérite**.

En application de l'arrêté du 20 avril 2020 relatif au régime des allocations pour la diversité dans la fonction publique, ne peuvent être retenus que les candidats dont **les ressources et charges familiales ne dépassent pas les plafonds fixés chaque année par le ministère chargé de l'enseignement supérieur**.

Le mérite du candidat est apprécié en tenant compte de sa situation particulière, c'est-à-dire en prenant en considération son lieu d'habitation et de scolarité en particulier en quartier de la politique de la ville ou en zone de revitalisation rurale.

Le versement des allocations est effectué en deux fois, généralement en décembre et en avril. Il est subordonné à la fréquentation assidue du bénéficiaire aux préparations à concours et à sa participation aux exercices de tutorat qui lui sont proposés.

Le bénéficiaire prend l'engagement de se présenter à l'issue de l'année de préparation aux épreuves de l'un des concours pour lesquels l'aide de l'État lui a été accordée.

Comment faire la demande ?

Les demandes se font en ligne, les inscriptions sont ouvertes du 30 juin au 23 septembre 2020 sur le site : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/allocations-diversite-2020>.

Aucun dossier papier ne sera accepté.

Les dossiers sont instruits par la préfecture de région. Les allocations sont attribuées dans le cadre d'un contingent régional annuel limité.

Le bénéfice de ces allocations ne peut être accordé qu'une seule fois.

Vente de terrain à bâtir : étude géotechnique préalable

Afin de mieux informer les acquéreurs d'un terrain constructible et prévenir les risques liés à la nature du sol lors de la construction, le législateur, au travers des articles L 112-20 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) impose désormais la transmission d'études géotechniques par le vendeur à son acquéreur, dès lors que plusieurs conditions sont remplies.

Le contenu de ces études, les techniques particulières de construction ainsi que la délimitation des zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols argileux, ont été précisés par trois arrêtés du 22 juillet 2020, publiés au Journal Officiel le 6 août, le 9 août et le 15 août 2020, et modifiés depuis par deux arrêtés du 24 septembre 2020, publiés au Journal officiel le 30 septembre 2020.

Quel est le but recherché par le législateur ?

Les terrains argileux peuvent voir leur volume varier à la suite d'une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques. Ces terrains se rétractent lors des périodes de sécheresse (phénomène de retrait) et gonflent au retour des pluies lorsqu'ils sont de nouveau hydratés (phénomène de gonflement) : on parle dès lors de phénomène retrait-gonflement des sols argileux. Ces variations peuvent atteindre une amplitude assez importante et endommager les bâtiments localisés sur ces terrains. Le phénomène de retrait-gonflement des argiles engendre chaque année des dégâts considérables, indemnisables au titre des catastrophes naturelles. Les sinistres concernent principalement les maisons individuelles. Les mouvements de terrain induits par le retrait et le gonflement des argiles se traduisent par des fissurations en façade des habitations mais également des fissurations sur les murs intérieurs, porteurs ou simples cloisons, affaissement des radiers, fissure des carrelages, déformation des vantaux des menuiseries etc.

Le législateur à travers la loi ELAN du 23 novembre 2018 souhaite réduire le nombre de sinistres liés à ce phénomène en imposant la réalisation d'études de sol préalablement à la construction.

Ces études géotechniques doivent permettre de déterminer avec exactitude la nature du terrain destiné à la future construction, afin d'adapter au mieux les caractéristiques du bâti aux contraintes géologiques locales.

Quel est le contenu des études géotechniques ?

Deux études géotechniques sont visées par la loi, l'une en cas de vente de terrains non bâtis constructibles, la seconde préalablement à la construction.

La première, appelée « étude géotechnique préalable » (G1) procède à une première identification des risques géotechniques d'un site et à la définition des principes généraux de construction, permettant de prévenir le risque lié au retrait-gonflement. La durée de validité est de 30 ans à condition qu'aucun remaniement du sol ne soit intervenu depuis. Ladite étude devra obligatoirement être annexée à tout avant-contrat ou à défaut d'avant-contrat, à l'acte authentique de vente. Cette étude restera annexée au titre de propriété du terrain et suivra toutes ses mutations.

La seconde, appelée « étude géotechnique de conception » (G2) tient compte de l'implantation et des caractéristiques du bâtiment à construire et n'est valable que pour le projet de construction en vue duquel elle a été réalisée. Elle a pour but de fixer, sur la base d'une identification des risques géotechniques du site d'implantation, les prescriptions constructives adaptées à la nature du sol et au projet de construction, afin, là encore, de prévenir le risque de retrait-gonflement, de façon plus circonstanciée.

Le coût moyen de l'étude géotechnique est de 1010 € TTC.

Il faut savoir qu'à défaut de fournir l'étude, le vendeur pourra être sanctionné sur les fondements du manquement au devoir d'information.

S'il est impossible pour le vendeur de s'exonérer de son obligation légale, il est tout à fait envisageable de prévoir conventionnellement que le coût de l'étude géotechnique préalable soit pris en charge intégralement par l'acquéreur ou à frais communs et ce en vertu de l'article 1608 du Code Civil. Tout repose sur la négociation préalable entre les parties.



Ecole maternelle

Découverte de la faune et de la flore moulissoise !!

Jeudi 1^{er} avril, chaque classe de l'école maternelle Grand Poujeaux s'est rendue à tour de rôle sur le lieu dit « le gros chêne » à Moulis-en-Médoc. Pour nous y rendre, la mairie a mis à notre disposition son autocar et son chauffeur Carlos Camarinha.

Au cours de la promenade, les enfants ont fait des observations communes et complémentaires. En effet, ils ont tous remarqué la présence de traces de sangliers dans la terre mouillée. Ce sont des empreintes de pattes. Un sanglier avait même laissé celle de sa tête. Il devait probablement chercher de la nourriture. D'ailleurs, nous avons appris que cet animal se nourrit des bulbes de plantes. Il y avait aussi un endroit appelé la souille où les sangliers viennent se rouler dans la boue. La femelle sanglier s'appelle : la laie et les petits sont les marcassins.

Nous avons trouvé ce que l'on appelle un « passage ». Il s'agit du chemin laissé par les animaux de la forêt. Ils traversent l'herbe puis le tunnel pour aller de l'autre côté.

Nous avons pu voir des « frottis » laissés par un chevreuil sur des arbres. L'animal marque son territoire en frottant ses bois contre l'écorce. Nous savons qu'un faon est aussi passé par là car Julien, le monsieur de la fédération de chasse avait installé un piège à images. C'est un appareil qui prend des photos quand il repère la présence d'un animal de jour comme de nuit. Puis, il nous a montré des bois de cerf et des bois de chevreuil. Ce qui les différencie, c'est la taille. Les petits sont ceux du chevreuil et les grands ceux du cerf. La femelle du cerf s'appelle la biche. Dans la famille du chevreuil, le papa s'appelle le brocard, la maman la chevrette. Les bébés cerfs et chevreuils se nomment des faons. Ces animaux mangent des bourgeons et des plantes.

Enfin, nous sommes allés jusqu'au gros chêne. Il était très haut, très gros et très vieux. Il avait 100 ans. Nous nous sommes arrêtés sous l'arbre pour écouter les bruits autour de nous. Des oiseaux chantaient : des corbeaux et un coucou. Alors Julien, nous a raconté l'histoire du coucou voleur de nid ! La femelle coucou pond dans le nid d'un autre oiseau. Quand le jeune coucou sort de l'œuf, il se débarrasse des autres œufs du nid et se fait adopter par ses nouveaux parents ... ».

Au cours de notre promenade, nous avons également trouvé des déchets. Nous étions surpris ! Quand on se promène dans la nature, on doit repartir avec tout ce que l'on avait apporté et mettre les déchets dans une poche poubelle pour protéger la nature. Tout garder et ne rien jeter !!!

Le ressenti des enfants a été très positif. Ils se sont beaucoup intéressés à leur environnement et ils ont posé beaucoup de questions pour apprendre à mieux connaître les animaux de cet habitat naturel. Paroles d'enfants : « J'ai aimé marcher dans la campagne » ; « J'ai adoré le vieil arbre » ; « J'ai aimé être un petit explorateur » ; « J'ai aimé regarder les traces des animaux » ; « J'ai cueilli beaucoup de jolies fleurs pour ma maman » ; etc.

Cette sortie a pu se faire grâce à la volonté et l'idée commune de M. le Maire Christian Lagarde, du Président de la Société de Chasse Jean-Baptiste Manente-Balladu et de l'équipe enseignante de l'école maternelle Grand Poujeaux afin de faire découvrir aux jeunes moulissois leur environnement proche. Nous les remercions tous ainsi que les accompagnateurs de la Société de chasse et le technicien de la FDC33 Julien Haas qui pour sa part a grandement contribué à la préparation et à l'animation de la sortie.

Le 1^{er} juillet, avant la fin de l'année scolaire les élèves se sont à nouveau réunis. Cette fois-ci, ils sont allés à Tiquetorte et ont été sensibilisés sur la protection de la nature et de l'environnement. Cela a consisté à nettoyer cette zone de promenade, empruntée par de nombreux badauds, en ramassant les déchets trouvés au cours de balade puis de les trier pour différencier ce qui est réutilisable ou pas.

Enfin, ils ont partagé un pique-nique offert par la municipalité.



Ecole maternelle (suite)

Le spectacle de la nature et de la vie se succèdent au pied du grand chêne au fil des générations.



Ecole Pablo Picasso

FESTIVAL DU FILM DOCUMENTAIRE A MOULIS EN MEDOC



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont participé au mois de mai au 13^{ème} festival « Sciences tout court(s) » avec comme thème les sciences bio inspirées.

Le festival jeune public du film documentaire scientifique, "Sciences tout court(s)", est une manifestation organisée par CANOPE qui se déroule chaque année au printemps et qui est destinée aux écoliers de cycle 3 et aux collégiens.

Ils ont endossé le rôle de membre de jury pour voter pour le meilleur film documentaire. Avant de participer à ce festival, il a fallu se préparer en travaillant sur le genre documentaire, mais aussi sur les sciences bio inspirées : observer des êtres vivants et relever une particularité qui pourrait aider l'homme à améliorer son quotidien.

Le 7 mai, les élèves ont visionné 7 films documentaires et ont voté pour le film qu'ils estimaient le mieux réussi. Ils ont découvert les liens extraordinaires mais néanmoins scientifiques qui existent entre l'homme et la voiture hybride, le papillon solaire et les panneaux solaires, les diatomées et le verre...

Petit clin d'œil : les CM2 ont voulu jouer le jeu jusqu'au bout en mettant leurs plus beaux habits le jour de la projection !



Familles

Petite Enfance

Si votre enfant rentre à l'école, et que vous devez interrompre le contrat de travail de votre assistant maternel, pensez à anticiper cette rupture en contactant le RAMP courant juillet afin d'être orienté sur les démarches pour le préavis et les indemnités.

Si vous cherchez un mode d'accueil pour fin août/début septembre, pour votre enfant de 2 mois à 3 ans, contactez le service avant le 20 juillet pour pouvoir être accompagné dans vos démarches.

Si vous souhaitez préinscrire votre enfant sur les multi-accueils intercommunautaires, vous pourrez le faire en juillet, puis en septembre.

Fonctionnement pendant l'été : Les deux crèches seront fermées du 2 au 23 août (réouverture le mardi 24 août). Le RAMP sera fermé du 2 au 27 août.

>> Pour toute demande d'information, contacter le Guichet unique pour les familles / Relais

Assistants Maternels Parents - 12 Avenue du stade à Castelnau-de-Médoc

tél. 07 85 23 60 37 ou 07 69 31 46 59

ou ramp.medullien@enfancepourtous.com

Enfance

L'été dans les accueils de loisirs

Le saviez-vous ? Cet été des veillées sont organisées dans tous les centres de loisirs de la CdC Médullienne... ainsi que des temps forts : spectacles, ludothèque, journées grands jeux et autres surprises seront au programme des enfants.

Jeunesse

Le service jeunesse a proposé aux ados âgés de 11 à 17 ans résidant dans l'une des 10 communes de la CdC Médullienne, deux séjours pour cet été :

En juillet, un séjour « Nature et Océan » au Porge (Océan) organisé en deux temps par tranches d'âge avec du surf, des animations de découverte du littoral et des activités vélo, échasses... et une nuit sous la tente.

En août, un séjour « Nature et Estuaire » à Meschers sur Gironde avec un programme varié d'activités : voile, accrobranche, rando et visites. Hébergement en camp de toiles.

Sorties en famille ou entre amis

Voilà une nouvelle qui va faire des heureux !

Le jeu de piste familial Cache-Cache en Médoc vient de sortir sa 7ème publication : après les cartes d'Avensan, Brach, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Le Temple et Moulis-en-Médoc, c'est le tour de la commune de Salaunes !

Mode d'emploi ?

1/ Se procurer la carte en mairies ou dans une des bibliothèques du Réseau Médullien

2/ En équipe, d'après les indices illustrés par Camille Piantanida, partez à la découverte de lieux insolites ou méconnus afin de résoudre les énigmes concoctées par les habitants !

3/ Télécharger l'appli "Geocaching" et repérer en même temps les caches semées par l'Office de tourisme Médoc plein sud !

4/ En avant pour l'aventure...

Merci qui ? Le réseau Médullien des bibliothèques !

Toutes les actualités du Réseau médullien des bibliothèques : <https://www.bibliotheques-medullienne.fr/au-programme>

Réseau médullien de lecture publique

Emprunter les DVD jusque-là accessibles uniquement à Sainte-Hélène est désormais possible PARTOUT ! C'est simple, vous réservez sur le site internet puis vous les récupérez avec vos autres livres, jeux, documentaires, magazines au dépôt à la mairie de Moulis ou dans une des bibliothèques du réseau. C'est gratuit pour tous.

Liste des films et documentaires sur : <http://www.bibliotheques-medullienne.fr>

Habitat

Rénovons ensemble votre logement

La CdC Médullienne a lancé un dispositif afin de faciliter l'accès des propriétaires aux aides auxquelles ils ont droit pour effectuer des travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes, d'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées... Des permanences sont organisées à Castelnau-de-Médoc afin de renseigner et aider les particuliers à faire le dossier de demande d'aide.

Prenez rendez-vous en appelant au : 05 56 33 88 94

Urbanisme

Des fiches-repères pour vos projets de travaux

Le service de la CdC Médullienne qui instruit vos demandes d'urbanisme (permis de construire, extension, annexe) a constitué une collection de livrets pratiques afin de vous accompagner dans vos démarches. Retrouvez ces dépliant en fin d'été dans votre mairie.

Gestion et valorisation des déchets

La CdC Médullienne expérimentera un nouveau système de collecte des ordures ménagères à Castelnau-de-Médoc et à Listrac-Médoc. La suppression des bacs sur les trottoirs et des points de regroupements de containers à proximité des ruelles et impasses inaccessibles au camion de collecte aura l'avantage d'améliorer la salubrité sur l'espace public mais aussi le cadre de vie, l'image et l'attractivité des centre-bourgs. Les travaux commenceront en juillet pour implanter les bornes semi-enterrées sur 5 points à Castelnau-de-Médoc et 1 point à Listrac-Médoc. L'apport volontaire des déchets (ordures ménagères et matériaux recyclables) démarrera en octobre.

Le Parc Naturel Régional (PNR)

Le PNR a équipé 13 communes volontaires pour bénéficier d'une borne de réparation pour vélo. Celle de Moulis a été installée sur le parvis de la mairie à côté des supports à vélos. Elle est en accès libre et gratuite.



Chaque borne dispose d'une paire de démonte pneus, d'une clé à rayons, d'un tournevis cruciforme, d'une clé à molette, d'une clé à pédale, d'une clé Allen, d'un multi outils, d'une pompe haute pression avec manomètre.

Cette borne est géolocalisée afin d'aider les cyclistes.



Les P'tits bouchons



Déjà 6 mois passés sur 2021, l'année a commencé avec un petit rythme. Nous avons pu faire une action en partenariat avec les écoles pour la fabrication de jolis sacs avec les dessins d'enfants dessus. Nous avons pu reprendre des activités variées pour nos p'tits et grands bouchons : marché nocturne mais aussi une surprise pour tous nos petits moullisais qui a eu lieu début juillet. Nous avons hâte de retrouver un calendrier plein pour septembre, que nos activités puissent reprendre pleinement.

A très bientôt pour de nouvelles animations

Les ptits bouchons

Vous pouvez nous joindre à l'adresse : lesptitsbouchonsdemoullis@gmail.com réponse assurée !

Les Hirondelles de Moullis



Youpi ! La salle polyvalente a été rouverte ! Les Hirondelles ont eu le plaisir de se retrouver les mardis et les mercredis. Malgré les masques, tout le monde s'est reconnu.

Les mardis : Comme il y a longtemps..., trop longtemps..., les cartes sont ressorties pour les parties de belote, le jeu de scrabble a été dépoussiéré, et le loto, c'est sacré, a repris. Juste avant la fête des mères : les 3 gros lots étaient des plantes fleuries. Le temps a été un peu raccourci pour permettre de partager la salle avec les autres associations.



Les mercredis : Les ateliers créatifs sont restés un peu en panne, remplacés par des séances de papotage : il faut bien refaire notre monde nouveau. Certaines ont apporté les travaux qu'elles avaient confectionnés pendant la période d'isolement.

Logiquement, au mois de juillet, nous réinvestirons la petite salle. Sûrement que les masques seront conservés, nous voulons rester prudents. Mais le plaisir de se retrouver est bien là.



Les mardis restent ouverts tout au long de l'été.

Je n'ose pas l'assurer, mais au mois d'octobre, nous devrions faire un repas dansant. Nous en reparlerons au mois de septembre. Surveillez vos boîtes aux lettres !

Plus de renseignements ? Evelyne Vicente 06 26 85 06 80



Le Téléthon à Moulis

Finis le confinement ! Nous pouvons envisager une manifestation pour le Téléthon 2021.

Réservez dès aujourd'hui les dates : **vendredi 3 et samedi 4 décembre.**

Courant septembre, la préparation commencera. Nous avons besoin de bénévoles pour faire de cette manifestation à Moulis une belle fête, pour faire grimper le compteur.

Record à battre : 5 000 €.

Vous voulez consacrer un peu ? beaucoup ? de temps à cette cause : Renseignements auprès de André BARREAU 06 85 21 28 77



Les amis de l'église

Enfin ! C'est le renouveau après des mois de léthargie ! Les amis de l'église ont fait le grand nettoyage de printemps. Saint Saturnin recevra deux jeunes couples pendant l'été. La vie normale reprend !

Les journées du patrimoine sont de retour (19 et 20 septembre) L'église sera ouverte le vendredi 18 après-midi (nous proposerons une visite aux enfants des écoles) et en soirée pendant le marché nocturne.

Le samedi et le dimanche : ouverture des portes à 10 h jusqu'à 18h Guide à votre disposition si vous le souhaitez.

Les amis de l'église auront grand plaisir à vous accueillir.

Renseignements : 06 26 85 06 80



Les Camarades de combat

En ce 8 mai 2021, les Camarades de Combat ont pu rendre les honneurs aux Moulissois « Morts pour la France ». Certes, avec des mesures sanitaires à respecter. Seuls Monsieur le Maire et les adhérents ont été conviés. La messe a été dite par le Père Chris GOMA en l'église de Castelnau, à 9h 30, avec un maximum de 70 personnes des sept clochers dépendant du secteur Pastoral.

Les Camarades de Combat se sont ensuite retrouvés à 11h au monument aux morts de Moulis pour la cérémonie « presque normale », plus intimiste. Discours, dépôt de gerbe, hymne national. Puis chacun est rentré chez soi. Heureux de s'être revu !



SOCIETE DE CHASSE

La saison qui vient de s'achever s'est avérée compliquée en raison des conditions sanitaires défavorables rencontrées au mois de novembre dernier. Son confinement a pénalisé bon nombre d'entre nous en raison des limitations kilométriques mais aussi d'une certaine ambiguïté relative à l'autorisation de chasser hors gros gibier géré par un plan de chasse, certains ont tout de même pratiqué. Le lâcher de novembre a dû se faire en décembre lorsque la limitation est passée à 20km du domicile. Nous n'y étions pas favorables par principe de solidarité avec nos adhérents les plus éloignés. Cependant l'éleveur rencontrait également des coûts supplémentaires de nourrissage, sans compter la grippe aviaire. Le choix a été de lâcher une moitié et l'autre lorsque tous les adhérents ont pu venir sur Moulis-en-Médoc.



La société de chasse a participé en ce début de printemps à une sortie pédagogique avec l'école maternelle de Grand-Poujeaux afin de découvrir faune et flore sur le marais tout ceci accompagné d'un technicien de la fédération de chasse de la Gironde, que nous remercions encore pour son implication. Les enfants ont découvert le gros chêne et même vu un renard pris en photo avec un appareil posé dans un arbre quelques jours avant la sortie.



Nous espérons vous voir chasseurs et chasseuses sur les différentes manifestations à venir sur la commune.

Soyez prudents, portez-vous bien

La société de chasse

BIENVENUE AU VILLAGE

Ce satané covid ayant fait tomber à l'eau toutes nos manifestations (pique-nique des voisins, soirée jeux de société, soirée Just Dance), ce fut une année bien morne pour Bienvenue au Village.

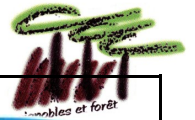
Entre deux protocoles, nous avons tout de même réussi à proposer une vente de viennoiseries le dimanche 4 octobre 2020, en partenariat avec la boulangerie « Au bon pain moulissois ». Les médracais ont ainsi pu bénéficier de baguettes, croissants et chocolatinnes presque sur le pas de leur porte. Cette opération a été un succès, nous aimerions la renouveler régulièrement.



Nous avons également participé à la journée Moulis Propre, organisée par la mairie.

Nous espérons très vite pouvoir vous retrouver pour partager ces moments conviviaux qui sont la raison d'être de l'association. Toute personne est la bienvenue pour nous rejoindre, on a toujours besoin d'aide et de nouveautés, et ce qui est formidable avec une association, c'est que c'est un bon moyen de réaliser ses idées !



Contacts : Claire : 06 83 54 93 83
Séverine : 06 23 52 29 93



 <p>A.S AML</p>	<p><i>FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL</i></p> <p><i>LIGUE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE</i></p> <p><i>DISTRICT DE LA GIRONDE</i></p> <p>AMICALE SPORTIVE</p> <p>AVENSAN-MOULIS-LISTRAC</p> <p><i>Club créé en juin 2002 de la fusion du C.S Avensan et de l'AS-AML</i></p> <p><i>Siège social : Mairie de Moulis en Médoc</i></p>	 <p>A.S AML</p>
---	---	---

La saison 2020-2021 va arriver à son terme dans quelques semaines et hélas, nos licenciés n'auront pas pu s'exprimer bien longtemps sur les terrains de sport car depuis fin octobre, toutes nos compétitions sont à l'arrêt complet. Seuls les entraînements ont pu se poursuivre mais pour cela il aura fallu adapter les horaires pour toutes les catégories afin de respecter le couvre-feu imposé et permettre à tous de rentrer chez soi avant l'heure limite. Toutefois, nous avons pu organiser voici quelques jours, avec la participation du District Gironde sur une après-midi, une session de «foot golf» pour nos jeunes des catégories U12 aux U15. Ce fut une bonne initiative où tous les jeunes sont repartis contents à la fin de la séance.

Nous avons organisé une journée mi-juin pour les plus jeunes (des U6 aux U13), bien



entendu en respectant les règles et consignes qui nous sont imposées pour lutter contre cette crise sanitaire. Hélas ce fut la seule manifestation qui s'est déroulée avant la fin de cette saison (fin juin) sans oublier la tenue de notre assemblée générale dont la date sera fixée dans quelques jours. Pour tous nos autres tournois (Dodier, Sabourdy, Estèves et Faye) ils auront été comme la saison passée annulés.



HISTORIQUE du club : Notre club vit naissance (fin du 19^{ème} siècle) avec 'LA VAILLANTE de- MOULIS » et ceci jusqu'à la fin de la guerre 14-18. Dans les années 1920-1921 est créé L'AMICALE SPORTIVE de MOULIS (ASM) en club omnisports ! A l'époque il comprenait le foot mais aussi le rugby, l'athlétisme et même une batterie fanfare et ceci jusqu'en 1942. Après une mise en sommeil, en 1946 il reprend du service sans le rugby sur le terrain de Moulis. Puis l'athlétisme et la batterie fanfare disparurent pour laisser la place au football. En 1980 Les Merles Blancs de Listrac rejoignent le club de l'ASM pour devenir l'AS-ML (Amicale sportive Moulis Listrac).



Durant ces années 1980-2000, nos équipes connaîtront de nombreux succès coté jeunes et même en seniors (plusieurs coupes et titre de champion du district) sans oublier la montée en Ligue de notre équipe fanion (1998 à 2002 soit 4 saisons puis 2008 à 2010 soit 3 saisons). Nos communes investiront... Moulis dans la réfection du terrain (1987 à 1989) et vestiaires (1993).

A Listrac par de nouveaux vestiaires (1985/1986). Le club grandissant, nous a incité à nous rapprocher des clubs voisins (FC Castelnau et CS Avensan) pour

tenter une fusion. Seul ce dernier répondra présent et l'AS-ML et le CS AVENSAN donneront naissance en 2002 au club actuel : L'Amicale Sportive Avensan Moulis Listrac (AS-AML). En 2014, la commune d'Avensan inaugura la plaine des sports de Puiberon (2 terrains et vestiaires) en remplacement du stade Sabourdy qui fut rasé (juillet 2011).

Depuis cette date, notre club poursuit son chemin et depuis deux années, nous avons réalisé une entente en équipes jeunes avec le club voisin de Sainte-Hélène (CASH). Elle devrait se poursuivre la saison prochaine et perdurer dans le temps pour continuer à exister et nous permettre d'être plus fort.

NOUS SUIVRE : Pour connaître toute l'actualité de notre club (résultats, classements, entraînements, analyses, sponsors vie du club etc. ...). N'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet à venir nous rendre visite, à surfer sans modération :

<http://as-aml.footeo.com> mais aussi nos pages Facebook : **As AML CLUB** ou et Animation **AS-AML**

RENSEIGNEMENTS : Vous pouvez également nous contacter en vous adressant au secrétariat du club qui vous accueillera et s'efforcera de vous renseigner ou de vous guider. Pour cela appeler au: 05 56 58 10 59 ; 06.24.84.86.19 ; 06.33.94.16.37 ; ou laissez-nous un message dans notre boîte E-mail : foot.asaml@orange.fr ;

APPEL AUX BENEVOLES : Vous souhaitez rejoindre notre club en tant que dirigeant, arbitre, bénévole, sponsor ou autre...

CONTACTEZ NOUS (Président C. Camarinha 06.20.81.16.30)! On vous attend, vous serez les bienvenus !

Les herbes folles



JARDINS PARTAGÉS
MOULIS-EN-MÉDOC

Jardins partagés à Moulis

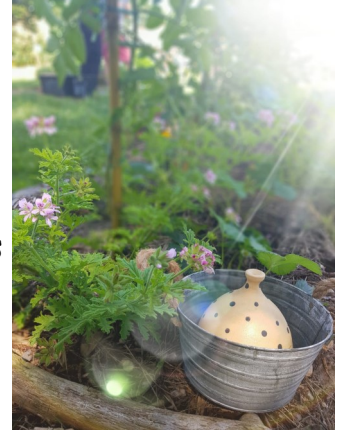
Ça y est ! Nous avons investi cette petite prairie à l'arrière des ateliers municipaux et nous avons déjà pu réaliser de belles choses avec l'aide des habitants-jardiniers qui nous ont déjà rejoints avec tous, beaucoup d'enthousiasme.



Quel plaisir de voir ce petit bout de terre un peu oublié, transformé en un lieu de partage et de collaboration où foisonnent les idées !

Nous comptons à ce jour 21 familles adhérentes qui participent selon leurs envies et leur disponibilité aux différents chantiers organisés tous les samedis matin à partir de 10h.

La question du potager rassemble finalement des habitants de tous âges et de toutes expériences : des anciens, beaucoup d'enfants et des familles de tous les coins de Moulis et même d'autres communes !



C'est ce que nous espérons : créer un espace de vie et d'échange pour



apprendre à produire ses légumes de la façon la plus naturelle possible ; rapprocher les humains en nous rapprochant de la nature.

A ce jour :

- La clôture et la cabane sont montées, des bacs récupérateurs (5 fois 1000 litres) nous permettent de collecter l'eau de pluie qui ruissellera en cas de trop plein dans notre baissière

en cours de réalisation : on ne perd rien !

- La spirale aromatique (atelier famille pendant les vacances de février) et les petits fruitiers (framboises, cassis, groseilles) profitent du soleil revenu.

- Des ateliers ont été mis en place avec des élèves de l'école élémentaire.

- Notre jardin potager "explose", les premières récoltes ont commencé, la haie et le tipi de saules vivants verdissent... mais ce n'est pas le but qui compte, c'est le chemin.

Beaucoup de choses accomplies et encore tant d'autres à réaliser avec l'aide de tous ceux qui seraient intéressés par ce projet !

Nous avons organisé des portes ouvertes dimanche 20 juin, pour faire découvrir le concept des jardins partagés à tous les curieux. Retour en images...

Sébastien Herfray, secrétaire

Adhésion 10 € par famille (même foyer)

Contact mail : jardinslesherbesfolles@gmail.com

Facebook : Les Herbes Folles Jardins Partagés à Moulis en Médoc

Site Internet : <https://les-herbes-folles.wixsite.com/jardins>





1er semestre 2021

8 naissances :

- 25-01 : PORTEJOIE Gabin, Samuel ; route de la fontaine
- 30-01 : DA CUNHA Iris ; chemin de Larrayaut
- 03-02 : GANDOIS Théo, Lucas, Clément ; chemin des lamberts
- 22-02 : ZYCH Mia, Delphine, Marion ; route de Tiquetorte
- 14-03 : TOUGERON FLORES Alba ; avenue de la gironde
- 16-04 : GARRIGOU Isaac, Frédéric, Cédric ; chemin du poche

Liste incomplète car pas d'accord d'insertion

5 mariages :

- 15-05 : Anthony CRUCHON et Alexia, Sylvette, Marie MIGOT
- 05-06 : François, Jean-Michel, Marc CADIOT et Anna, Clémence, Marie GUE
- 26-06 : Samuel BOUREAU et Coralie CARNIS
- 03-07 : Bernard TAUDINET et Sandrine LACROTTE
- 07-07 : Jean-François FERNANDES et Ludivine BARDOU

6 décès :

- 21-01 : REISENMEY Stéphane, Claude, Emile
- 05-02 : CLERC Etiennette, Michelle veuve BAYONNETTE
- 17-02 : BERGARA Monique épouse CHABOT
- 05-03 : PARAGE Jean-Marc, Roger, René
- 05-04 : BEN AHMED Driss, Nasr Allah
- 16-04 : SAUBESTY Jeanne, Léona veuve SAINT-MARTIN



*Vous pouvez consulter les archives communales sur le site :
« archives.gironde.fr »*

CLIN D'ŒIL A NOS AUTEURS LOCAUX

JEAN-BAPTISTE CORDONNIER :

(H)êtres

Récit

Jean-Baptiste Cordonnier



(H)êtres

Jean-Baptiste Cordonnier
Illustrations de Picor

« Quand les forêts parlent... »

Leur vie qui se décline en siècles ramène à leur dimension fugace les combats des hommes, leurs souffrances, leurs faims et leurs meurtres – mais sans les oublier.

C'est aux dires des arbres que ce livre, aussi inclassable et sensible que son auteur, nous invite. »

Marc-André Sélosse

Viticulteur dans le Médoc et forestier en Couserans, **Jean-Baptiste Cordonnier**, en donnant la parole aux arbres, raconte aussi une part de l'histoire des hommes au cœur des Pyrénées.

Les illustrations de son fils **Pierre-Louis** nourrissent et animent ce dialogue intime avec la forêt.



Édition

Le Pas d'oiseau

CAMILLE PIANTANIDA :



Illustratrice et auteure jeunesse. Elle raconte et dessine des histoires pour les enfants, mais aussi pour les plus grands et les familles. Elle déborde de projets pour la jeunesse (projets pour les adolescents, dans les écoles, les crèches), l'écologie (illustration d'un calendrier Zéro Déchet, pour la maison d'édition Terre Vivante) et divers thèmes qui lui tiennent à cœur.

Les moments forts du 4 juillet
la culture prend l'air à Moulis



Ce bulletin a été réalisé par l'équipe municipale grâce aux articles et photos fournis par de nombreux rédacteurs que nous remercions vivement. Il a ensuite été édité sur papier recyclé par une entreprise « label vert ». Ne pas jeter ce document sur la voie publique. Dépôt légal le 06/04/09

Directeur de publication : Christian Lagarde, Maire de la commune.

Rédacteur en chef : responsable Commission-Information

Imprimeur : IBG 7, rue ZA Picot 33160 Saint Médard en Jalles